|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | COMP B3 |
| Numéro de poste Sysper: | 234248 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Peer RITTER  2ème trimestre 2025  2 ans  Bruxelles  Luxembourg  Autre: |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: OCDE | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-06-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L’unité B3 est l'un des principaux contributeurs à la politique des aides d'État pour les marchés européens de l'énergie. Notre mission principale est d'exercer le contrôle des aides d'État de l'UE dans les secteurs de l'électricité et du gaz et d'accompagner la transition de ces secteurs conformément au Clean Industrial Deal. Dans ce contexte, nous évaluons les mesures d'aides d'État adoptées par les États membres et contribuons à la politique des aides d'État qui facilite la transition énergétique.

Nous nous concentrons sur les dossiers qui concernent le soutien aux énergies renouvelables, au stockage de l’énergie, au captage et stockage/utilisation du carbone, aux nouveaux investissements nucléaires, aux infrastructures énergétiques, à l’abandon progressif du charbon, ainsi que le soutien aux utilisateurs énergivores afin de permettre la décarbonation de l’industrie et d’éviter les fuites de carbone. Les dossiers concernent généralement de nouvelles technologies et/ou des montants d'aide importants nécessitant une évaluation juridique et économique détaillée. Nous opérons en réseau avec notre unité sœur B2 et en contact étroit avec d'autres unités d'aides d'État, d'antitrust et de concentrations responsables de la concurrence dans le secteur de l'énergie.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous vous proposons un emploi stimulant et intéressant dans un environnement dynamique, professionnel et convivial. Le poste de chargé de dossier offre l'opportunité de couvrir un large éventail de questions économiques, juridiques et politiques dans les secteurs de la concurrence et de l'énergie et de contribuer à des discussions politiques de haut niveau, garantissant d'excellentes perspectives de développement personnel et professionnel.

Vous serez chargé d'évaluer les notifications d'aides d'État, de traiter les plaintes, de préparer les demandes d'informations, d'analyser les réponses et de mener des discussions approfondies avec les autorités nationales et les parties prenantes privées ou publiques, en vue de la rédaction des décisions de la Commission. Vous participerez également à la rédaction de documents de stratégie, de notes d'information et de discours. Vous participerez à des consultations interservices sur les politiques énergétiques et autres initiatives intéressant le contrôle des aides d'État dans le secteur de l'énergie. En outre, vous pourrez assister le service juridique dans le traitement des litiges devant les tribunaux du Luxembourg. Des contacts approfondis au sein de la Commission, avec des représentants des États membres, des conseillers juridiques et économiques d'entreprises et avec diverses parties prenantes extérieures sont une caractéristique constante du poste. En plus d'avoir une vue d'ensemble de ce qui se passe dans la politique de concurrence et dans le secteur de l'énergie à la Commission et au-delà, ce poste offre l'occasion d'apprendre et de se développer en fonction des besoins du poste. Les collègues bénéficient d'un degré élevé d'autonomie dans l'exécution de leurs tâches. Nous appliquons des horaires de travail normaux/flexibles et avons un environnement de travail favorable à la vie de famille.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un expert national dynamique, de préférence issu d'une formation économique, juridique ou d'ingénierie, qui, au sein d'une équipe, peut traiter tous les aspects des dossiers d'aides d'État dans le domaine de l'énergie. Le candidat retenu doit avoir soit une bonne connaissance du contrôle des aides d'État et/ou de la politique de concurrence, soit une bonne connaissance du fonctionnement des marchés de l'énergie, et de préférence les deux. Une expérience professionnelle au sein d'organismes nationaux ou européens de régulation de l'énergie, de gestionnaires de réseau de transport/gestionnaires de distribution ou de négoce de l'énergie serait un atout.

Le travail impliquant des contacts fréquents avec des collègues de l'ensemble du réseau et la rédaction de décisions de la Commission et de documents politiques, d'excellentes compétences en communication écrite et orale sont requises. Les candidats doivent être capables de travailler de manière autonome ainsi qu'au sein d'une équipe, et être capables de travailler sous pression et dans des délais serrés. Une excellente maîtrise de l'anglais est nécessaire, la connaissance d'autres langues de l'UE étant un atout supplémentaire.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonction administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régulation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444)). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Si besoin, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)